

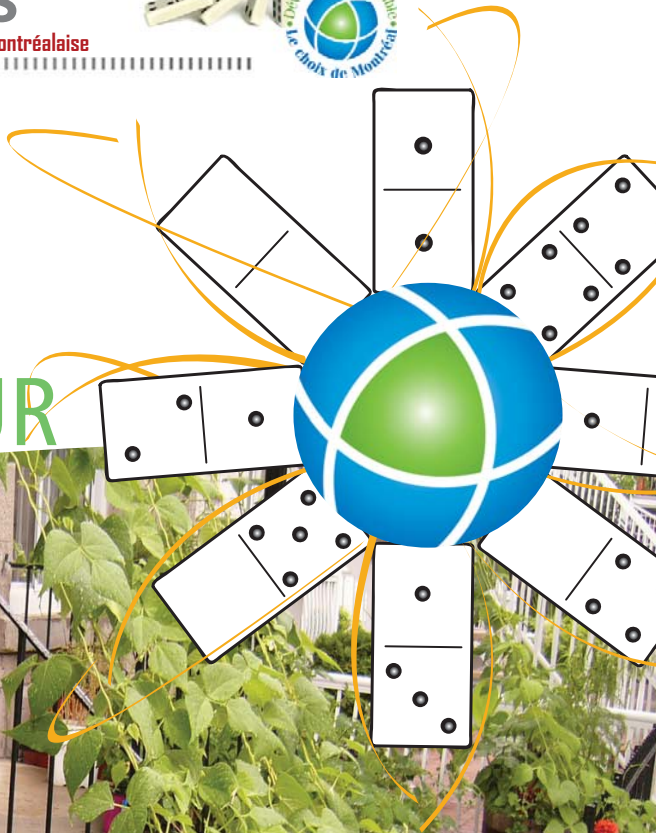
# LE RÉSEAU D'ÉCHANGES

Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Chaque geste compte  
Participez à « l'effet domino »



## PARTICIPER AU VERDISSEMENT DE MONTRÉAL OPÉRATION DE MOBILISATION ÎLOTS DE CHALEUR



**ACTION 2.12**

### RÉDUIRE LA PRÉSENCE D'ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

PREMIER PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉALISE



# 1. INTRODUCTION

## ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Montréal n'échappe pas à la tendance mondiale qui prévaut aujourd'hui dans les grandes métropoles, la température y est parfois de 2 à 8°C plus élevée qu'à la campagne. L'asphalte qui envahit les villes est pointé du doigt comme un des plus puissants accumulateurs de chaleur.

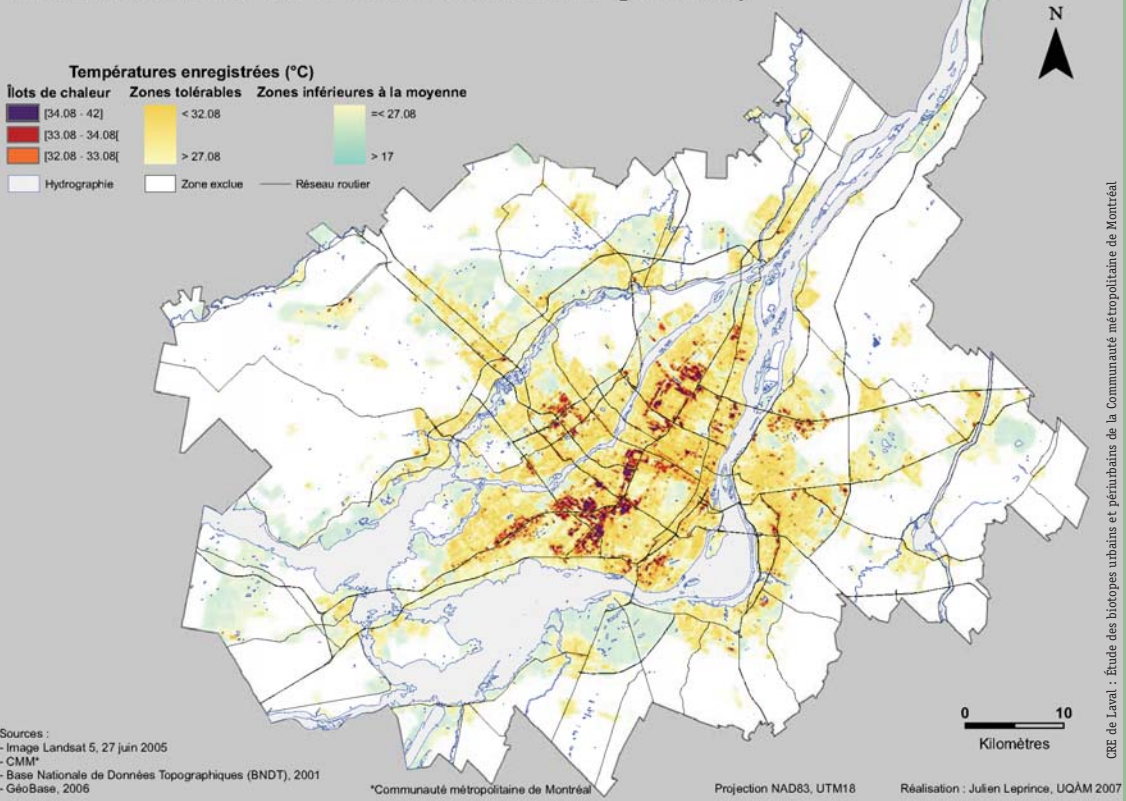
La température peut varier de plusieurs degrés d'un quartier à l'autre et même à l'intérieur d'un même quartier, c'est ce que l'on appelle les « îlots

de chaleur ». Des solutions concrètes existent pour renverser cette tendance : augmenter la quantité d'espaces verts en ville et plus particulièrement la quantité d'arbres. Changeons les îlots de chaleur en îlots de fraîcheur !

Le Réseau d'échanges sur le développement durable du *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (Plan) propose de relever le défi de « verdir Montréal » pour lutter contre les îlots de chaleur, le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique et ainsi contribuer à la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais.

En s'impliquant dans ce projet, les partenaires feront d'une pierre deux coups en réalisant deux actions du Plan. Ils réaliseront l'action 2.12 qui vise à réduire la présence d'îlots de chaleur urbains et s'inscriront automatiquement dans le volet embellissement de l'OPÉRATIONMONTRÉAL.NET (action 2.35 : participer aux grands événements à caractère environnemental).

Les îlots de chaleur sur le territoire de la CMM\* (juin 2005)







## 2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

L'ensemble des partenaires du Plan et des entreprises, institutions et organismes intéressés à y adhérer (partenaires) sont invités à participer à la lutte aux îlots de chaleur par le biais du verdissement. Deux moyens leurs sont offerts pour participer à l'opération de mobilisation :

1. Planter des arbres, arbustes, plantes grimpantes ou faire de l'agriculture urbaine sur leurs terrains;
2. Contribuer financièrement au projet de verdissement de l'îlot de chaleur, Sainte-Marie Saint-Jacques.

### VOLET 1 VERDISSEMENT DES TERRAINS ET DES BÂTIMENTS

Tous les partenaires sont invités à planter des arbres, arbustes et plantes grimpantes sur leur terrain. Chaque partenaire, qu'il soit locataire ou propriétaire, pourra verdifier son terrain en fonction de l'espace disponible.

- Les propriétaires de grands terrains pourront planter des arbres et les propriétaires de plus petits terrains pourront planter des arbustes;
- Les propriétaires de bâtiments pourront quant à eux planter de la vigne grimpante;
- Les locataires pourront eux aussi participer en achetant des bacs pour faire de l'agriculture urbaine.

Pour aider les **partenaires qui n'ont ni le temps, ni les ressources pour préparer la plantation**, des collaborateurs, partenaires du Plan, ont développé des forfaits clés en main. Les

forfaits proposés par les collaborateurs, soit le Comité Écologique du Grand Montréal, la Maison de Quartier Villeray et l'organisme Alternatives (voir à la fin du document pour une description plus complète de leurs activités), peuvent inclure une visite du site afin de déterminer les possibilités de plantation et d'agriculture urbaine. Les espèces choisies seront des espèces végétales et arboricoles adaptées au milieu et dont l'entretien ne requiert pas d'utilisation de pesticides.

Les partenaires peuvent aussi participer à l'opération de mobilisation en choisissant un entrepreneur privé ou une pépinière pour la réalisation de la plantation.

### VOLET 2 VERDISSEMENT DE L'ÎLOT DE CHALEUR, SAINTE-MARIE SAINT-JACQUES : MON QUARTIER PARMIS LES ARBRES !

Les partenaires peuvent aussi participer au financement du projet de verdissement de l'îlot de chaleur, Sainte-Marie Saint-Jacques par l'entremise de la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI).

Projet rassembleur et structurant, le projet de verdissement de l'îlot de chaleur Sainte-Marie Saint-Jacques s'inscrit dans la mise en application de la politique de l'arbre, à l'échelle du quartier et au niveau communautaire. Son objectif principal vise à planter 1000 arbres dans le quartier, et de préserver ou créer une continuité du couvert sylvestre entre les secteurs dans une perspective de développement durable.

L'organisme financé par la SOVERDI pour effectuer la plantation dans l'îlot de chaleur, Sainte-Marie Saint-Jacques est le **Sentier Urbain**. L'organisme souhaite réaliser les deux volets du projet échelonnés sur une période de cinq ans (2006 à 2010) :

- Le premier porte sur l'implication directe du citoyen corporatif, institutionnel ou résident à l'égard de la protection, de la croissance et de la multiplication des arbres;
- Le second, sur l'insertion de jeunes marginalisés.



## 3. COMMENT PARTICIPER À L'OPÉRATION DE MOBILISATION

DES MOYENS SIMPLES  
ET ADAPTÉS POUR VOUS !

INFORMATION SUR L'OPÉRATION  
(JUIN 2008)

1. Suite à la réception du document d'information, les partenaires sont invités à signaler leur intérêt au Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) au 514-842-2890 poste 227.
2. Une personne du CRE-Montréal pourra aussi communiquer directement avec les partenaires pour évaluer les possibilités de participation.



PLANIFICATION DES PLANTATIONS  
AVEC LES PARTENAIRES  
(JUIN /JUILLET 2008)

Selon le volet et le forfait choisi, les partenaires intéressés à participer seront ensuite contactés par les collaborateurs, soit le Comité Écologique du Grand Montréal, la Maison de Quartier Villeray, Alternatives ou la SOVERDI. Les partenaires qui souhaitent participer à cette opération de mobilisation en optant pour un entrepreneur privé ou une pépinière pour la réalisation de la plantation seront également contactés afin de comptabiliser leurs efforts.

DEUX PÉRIODES DE PLANTATIONS PRÉVUES  
(AUTOMNE 2008 ET PRINTEMPS 2009)

Les collaborateurs effectueront le suivi des plantations et mettront en place avec chaque partenaire un processus de suivi pour assurer l'entretien des végétaux plantés.

COMMUNICATION ET PROMOTION  
(JUIN 2008 / MAI 2009 )

Plusieurs outils de communication seront mis à la disposition des partenaires pour sensibiliser leurs employés à ce geste environnemental important.



# 4. SCÉNARIOS DE COLLABORATION

Voici les différents scénarios offerts par les collaborateurs pour la plantation d'arbres, d'arbustes, de vignes ou d'agriculture urbaine.

| SERVICES OFFERTS  | COÛTS UNITAIRES  | CARACTÉRISTIQUES DES VÉGÉTAUX   |
|---|--|---|
| <b>Pour la plantation d'arbres<sup>1</sup></b>  |  |   |
| <b>PLAN EUROPÉEN* :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres</li> <li>Positionnement sur le terrain</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Horticulteur</li> <li>Transport des arbres</li> </ul>   | 390\$/arbre + taxes<br><br><b>Hauteur des arbres plantés :</b> environ 2 mètres<br><br><b>Espèces :</b> Arbres adaptés aux conditions urbaines et au milieu où ils seront plantés. La vitesse de croissance, les dimensions à maturité, la rusticité, la longévité, la densité du feuillage, la résistance aux conditions urbaines et à la taille, la disponibilité en pépinière, sont des éléments importants à considérer dans le choix des essences qui doit s'effectuer au cas par cas.<br><br><i>Note : En sus, possibilité d'avoir un plan d'entretien d'un an comprenant les garanties de remplacement de l'arbre.</i> |
| <b>PLAN AMÉRICAIN* :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres</li> <li>Positionnement sur le terrain</li> <li>Horticulteur</li> <li>Transport des arbres</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Terre/compost/amendement</li> <li>Tuteur</li> <li>Plantation des arbres</li> </ul>  | 560\$/arbre + taxes   |
| <b>Pour un aménagement faunique<sup>1</sup></b>   |  |   |
| <b>PLAN EUROPÉEN* :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres/arbustes</li> <li>Positionnement sur le terrain</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un horticulteur pour le suivi de la plantation</li> <li>Transport des arbres/arbustes</li> </ul>   | 690\$ + taxes<br><br>Vaste choix d'arbustes disponibles.<br><br><i>Note : En sus, possibilité d'avoir un plan d'entretien d'un an comprenant les garanties de remplacement de l'arbre.</i>  |
| <b>PLAN AMÉRICAIN* :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres/arbustes</li> <li>Positionnement sur le terrain</li> <li>Présence d'un horticulteur pour le suivi de la plantation</li> </ul>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport des arbres/arbustes</li> <li>Terre/compost/amendement</li> <li>Tuteur</li> <li>Plantation des arbres</li> </ul>   | 870\$ + taxes   |
| <b>Pour la plantation de vignes<sup>1</sup></b>   |  |   |
| <b>OPTION (A) - 4 vignes de gros formats</b><br><b>OPTION (B) - 2 vignes de gros formats et 2 arbustes</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Choix de plantes</li> <li>Transport</li> <li>Terre/compost/amendement</li> </ul>  | 345-545\$ + taxes<br><br><b>Superficie : 10 m<sup>2</sup></b><br><br><i>Note : En sus, possibilité d'avoir un plan d'entretien d'un an comprenant les garanties de remplacement de l'arbre.</i>   |
| <b>Pour la plantation d'arbres fruitiers<sup>2</sup></b>  |  |   |
| <b>PLAN EUROPÉEN :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres</li> <li>Positionnement sur le terrain</li> <li>Agronome</li> <li>Transport des arbres</li> <li>Terre/Compost/engrais</li> </ul>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tuteur</li> <li>Plaque d'identification</li> <li>Suivi sur 3 ans</li> <li>Formation d'entretien 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année</li> </ul>   | 325\$/arbre fruitier<br><br><b>Hauteur des arbres plantés :</b> environ 2 mètres<br><br><b>Première récolte :</b> après 2 ou 3 ans<br><br><i>Note : les fruits récoltés sont offerts à des organismes communautaires comme des cuisines collectives et des banques alimentaires.</i>  |
| <b>PLAN AMÉRICAIN :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres</li> <li>Positionnement sur le terrain</li> <li>Agronome</li> <li>Transport des arbres</li> <li>Terre/Compost/engrais</li> </ul>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tuteur</li> <li>Plaque d'identification</li> <li>Plantation</li> <li>Entretien à long terme</li> <li>Suivi sur 5 ans</li> <li>Formation d'entretien 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année</li> </ul> | 600\$/arbre fruitier  |
| <b>Pour l'agriculture urbaine<sup>3</sup></b>   |  |   |
| <b>1 TROUSSE « PRÊT-À-POUSSER »</b>   | 40\$   | Contenant à réserve d'eau pour plantes légumières (2-3 jours d'autonomie d'eau) avec guide d'utilisation + engrais  |
| <b>20 TROUSSES « PRÊT-À-POUSSER »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 consultation/formation de 2 h sur place</li> </ul>   | 800\$ (40\$ par unité)   | Contenants + 1 consultation sur place + 1 guide   |
| <b>JARDIN CLÉS EN MAINS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 atelier de 2h dans leurs jardins</li> <li>1 consultation/formation de 2 h sur place</li> <li>transport et plantation inclus</li> </ul> | 1400\$ (70\$ par unité)  | Contenants plantés avec plantes potagères : tomates, laitues, fines herbes, cerises de terre, aubergine, haricots, fleurs comestibles, plantes aromatiques...   |



\*Alors que le Plan américain représente une offre clés en main pour toutes les étapes relatives à la plantation d'arbres, le Plan européen laisse à l'entreprise la réalisation de la mise en terre. 1. Comité Écologique du Grand Montréal 2. Maison de Quartier Villeray 3. Alternatives



## 5. COMMUNICATION

### UN VOLET COMMUNICATION DÉVELOPPÉ POUR FAIRE VALOIR LE PROJET

Les partenaires engagés au projet obtiendront une visibilité lors de chaque événement ou activité :

1. Communiqué de presse annonçant le lancement de l'opération de mobilisation.
2. Visibilité de l'opération de mobilisation et des partenaires s'étant engagés sur les sites Internet des animateurs du Réseau d'échanges sur le développement durable (CRE-Montréal, CRÉ de Montréal et Ville de Montréal) et sur le site de [L'OPERATIONMONTRÉAL.NET](http://L'OPERATIONMONTRÉAL.NET).
3. Visibilité sur l'opération de mobilisation dans le Bulletin DOMINO de la Ville de Montréal, le bulletin Envile Express du CRE-Montréal et le bulletin liaison de la CRÉ de Montréal. Les noms des partenaires déjà engagés seront indiqués.

6



4. Mention de l'opération de mobilisation lors du *Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal 2009*.
5. Communiqué de presse indiquant l'état d'avancement de l'opération.
6. Lorsque les projets de plantation auront une certaine importance, les représentants des médias locaux pourraient être invités à une séance de prise d'images. Ou encore des photos pourraient être envoyées aux médias locaux.
7. Conférence de presse sur le bilan de l'opération et cérémonie de clôture dans l'îlot de chaleur, Sainte-Marie Saint-Jacques.



## 6. PARTENARIAT

### ANIMATEURS DU RÉSEAU D'ÉCHANGES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional, la CRÉ de Montréal œuvre au développement de l'île de Montréal par divers moyens. En plus de conclure des ententes spécifiques avec les ministères et les institutions gouvernementales, la CRÉ de Montréal initie des projets structurants, de concert avec des partenaires du milieu, produit des études et émet des avis et mémoires sur les questions qui touchent la population de l'île de Montréal.

Site internet : [www.crdim.org](http://www.crdim.org)

Participation dans ce projet :

Participe à la planification

Participe à la promotion

#### CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL

OBNL (depuis 1996), représentant près de 140 membres corporatifs, qui possède une solide expérience en concertation sur de nombreux dossiers environnementaux, touchant les secteurs du transport, de l'aménagement, des matières résiduelles, des espaces verts, de l'eau et de l'air. Réalise depuis près de trois ans un projet de lutte aux îlots de chaleur urbains par le verdissement et l'utilisation de matériaux réfléchissants.

Site internet : [www.cremtl.qc.ca](http://www.cremtl.qc.ca)

Participation dans ce projet :

Coordonne le projet

Organise le lancement

Participe à la promotion

#### DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Direction de l'environnement et du développement durable est l'une des composantes du Service des infrastructures, transport et environnement (SITE) de la Ville de Montréal. C'est à cette Direction que se coordonnent l'élaboration et la mise en œuvre de la *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* auquel sont associés plus de 120 partenaires gouvernementaux, institutionnels et corporatifs. La Direction assume aussi les responsabilités de la gestion des matières résiduelles, de l'inspection des aliments, des sols contaminés et du suivi de la qualité de l'air et des cours d'eau sur le territoire.

Site internet : [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)

Participation dans ce projet :

Participe à la planification

Participe à la promotion

### COOPÉRATEUR

#### OPÉRATION MONTRÉAL.NET

L'unité de la propreté et de l'entretien du Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal a comme mission d'assurer la mise en œuvre et le suivi des orientations prioritaires du maire et du comité exécutif, en matière de propreté et d'embellissement. Une des actions de l'unité vise à influencer et à susciter le changement de comportement des citoyens et des entreprises face à leur milieu de vie et ainsi de permettre une réappropriation de l'espace public propre et vert pour tous. En 2008, l'unité a lancé le programme « Montréal s'embellit : Grâce à moi » afin d'inciter les entreprises à s'impliquer dans la propreté, l'embellissement et le verdissement de leur propriété et sur le domaine public.

Les entreprises sont invitées à poser des gestes et à s'inscrire sur le site internet.

Site internet : [www.operationmontreal.net](http://www.operationmontreal.net)

Participation dans ce projet :

Participe à la promotion



Montréal 

OPERATIONMONTREAL.NET





## COLLABORATEURS

### ALTERNATIVES

L'organisme Alternatives offre de favoriser l'agriculture urbaine. L'organisme a développé un projet « Des jardins sur les toits » en partenariat avec Santropol Roulant afin de développer l'agriculture urbaine à Montréal. Cette expertise leur a permis de développer un service de bacs, pouvant contenir des plantes jardinières, que l'on peut poser sur les toits ou déposer au sol sur les surfaces asphaltées ou bétonnées. Cet OBNL (depuis 1994), est un réseau d'action et de communication en solidarité et en développement international.

Site internet : [www.rooftopgardens.ca](http://www.rooftopgardens.ca)

Participation dans ce projet :

Offre son expertise en agriculture urbaine

Propose des forfaits clés en main aux partenaires

Effectue le suivi des actions



### COMITÉ ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL

Le Comité Écologique du Grand Montréal, OBNL depuis 1995, offre de planter des arbres, des arbustes et de la vigne. L'organisme est spécialisé dans la conservation et l'aménagement de milieux naturels en régions urbaines. L'organisme œuvre également dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation du public en matière d'environnement ainsi que dans la gestion des matières résiduelles à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Site internet : [www.cegm.ca](http://www.cegm.ca)

Participation dans ce projet :

Offre son expertise en plantation

Propose des forfaits clés en main aux partenaires

Effectue le suivi des plantations



La Maison de  
Quartier Villeray

### MAISON DE QUARTIER VILLERAY

La Maison de Quartier Villeray offre de planter des arbres fruitiers. L'organisme communautaire a développé un programme de plantation écologique d'arbres fruitiers afin de jumeler les besoins de verdissement de l'île de Montréal et les besoins de sécurité alimentaire. L'initiative existe depuis déjà 2 ans et 50 arbres fruitiers ont été plantés. Cet OBNL (depuis 1989) offre aux résidents et aux résidentes qui vivent l'isolement social et économique des activités favorisant la création de liens d'entraide et de solidarité dans le but d'une prise en main individuelle et collective contribuant à l'amélioration des conditions de vie.

Site internet : [www.mqv.qc.ca](http://www.mqv.qc.ca)

Participation dans ce projet :

Offre son expertise en plantation d'arbres fruitiers

Propose des forfaits clés en main aux partenaires

Effectue le suivi des plantations



### SENTIER URBAIN

OBNL (depuis 1993) qui défend un courant de pensée respectueux des équilibres naturels, en faveur de la protection de l'environnement.

Site internet: [www.sentierurbain.org](http://www.sentierurbain.org)

Participation dans ce projet :

Effectue la plantation dans l'îlot de chaleur Sainte-Marie Saint-Jacques

Effectue le suivi des plantations

### SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

OBNL (depuis 1992) qui réalise, en partenariat, des projets de verdissement et en assure le suivi sur une période de trois ans. Ses activités visent tous les quartiers de Montréal où sévissent des îlots de chaleur et s'inscrivent dans une perspective de rajeunissement, de maintien et de développement de la forêt urbaine. Recueille et gère des fonds de provenance publique et privée avec pour objectif 10 millions de dollars d'ici 2010 pour, entre autres, planter 10 000 arbres.

Site internet : [www.soverdi.org](http://www.soverdi.org)

Participation dans ce projet :

Centralise la collecte de dons

soverdi

Photos : Alternatives, Sentier urbain  
Graphisme : VALNA inc.

Document imprimé sur du papier  
100 % postconsommation

ET BIEN SÛR LES PARTENAIRES DU PREMIER PLAN STRATÉGIQUE DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE QUI  
ONT DÉCIDÉ DE VERDIR MONTRÉAL